

1. Identification d'une université

La première étape dans le processus d'inscription dans une université canadienne est le choix de l'université. Ce choix se fait en lien avec l'offre de programmes et le profil souhaité. Tout le processus d'inscription se faisant en ligne, il faut aller sur Google et taper "AUCC", puis aller sur le site de chaque université qui s'y trouve pour plus d'information sur les inscriptions, les coûts, les cours offerts, les documents à fournir.

En outre, le lien suivant vous permet d'accéder directement aux différentes universités canadiennes :

<https://www.etudesuniversitaires.ca/universites-canadiennes/>

2. Préinscription

L'étape suivant l'identification de l'université et du programme de formation est l'inscription en ligne. Les documents requis pour la demande d'admission seront scannés et envoyés via internet après avoir payé également en ligne les frais d'études du dossier d'admission.

Si votre dossier est accepté, l'université vous enverra une lettre d'acceptation. Cette lettre sera jointe à vos dossiers pour la demande du Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ dans le cas du Québec) et du visa.

3. Coûts indicatifs des études au Canada

Les coûts de formation sont fonction de l'université et de la ville. Ils sont aussi fonction du nombre de cours suivis par trimestre et du statut de l'étudiant.

À titre d'illustration, ci-dessous la présentation des coûts estimatifs des frais de scolarité de trois (03) universités : **Université du Québec à Montréal (l'UQAM), Université Laval de Québec, Université d'Ottawa.** Ces coûts ne prennent pas en compte les frais d'hébergement, la nourriture, le déplacement, l'assurance médical, etc.

3.1- Université du Québec à Montréal (l'UQAM)

Pour les informations relatives aux frais de scolarité, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://etudier.uqam.ca/cout-bourses>

Pour plus d'informations, veuillez cliquer le lien ci-après :
<https://etudier.uqam.ca/etudiants-etrangers/cout>

3.2- Université Laval de Québec (Québec City)

Pour des informations plus détaillées, veuillez cliquer sur le lien ci-après :
<https://www.ulaval.ca/les-etudes/droits-de-scolarite/etudiant-etranger>

3.3- Université d'Ottawa

Le lien ci-après donne des informations sur les frais de formation en rapport avec le niveau et le programme d'études.

<https://www.uottawa.ca/droits-universitaires/exoneration-partielle-des-droits-de-scolarite>

NB : Dans le cas de la promotion du bilinguisme (Anglais et français), l'université anglophone d'Ottawa offre automatiquement une bourse d'exonération partielle des droits de scolarité aux étudiants internationaux inscrits dans un programme francophone.